

N/REF : 4/10/2024 16H43 C:000017 I:02198
V/REF : OSTW 322532
V/Email reçu le Vendredi 04/10/2024 a 16H43

PICHET

**23 BIS AVENUE DU MULHOUSE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : MERCIERS / BUJAUD
33 RUE DES MERCIERS /
8 BIS RUE BUJAUD
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 23 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 33 RUE DES MERCIERS 17000 LA ROCHELLE - CONTACT MME DUC - TEL.0546419073

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE
OPTIC 2000 A CONSTATÉ UNE FUITE D'EAU DANS LA CAVE. LE MUR EST MITOYEN
AVEC LA COPROPRIÉTÉ VOISINE DONT NOUS SOMMES SYNDIC ÉGALEMENT, NOUS
POUVONS VOUS FOURNIR L'ACCES

Donneur d'ordre : Mme A. HEBERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 07/10/2024
INTERVENTION A PARTIR DES CAVES
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : PRESENCE D'INFILTRAITON SUR UN MUR MITOYEN AVEC LA COPROPRIETE
VOISINE AU 6 RUE BUJAUD
RECHERCHE ET REPERAGE DE RESEAU
CONSTAT : AUCUN RESEAU D'EVACUATION OU D'ALIMENTATION NE PASSENT
A PROXIMITE DE LA ZONE IMPACTEE DANS LA RESIDENCE DU 8 RUE BUJAUD

NOUS AVONS EU ACCES AU BATIMENT 6 RUE BUJAUD GRACE A UN OCCUPANT
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/ OU D'INFILTRATION
CONSTAT : RIEN EN APPARENT, EN REVANCHE, LES COMPTEURS D'EAU DE CE
BATIMENT SE SITUENT SUR LE MUR MITOYEN QUI EST IMPACTE PAR L'HUMIDITE

NOUS SUSPECTONS UNE FUITE ENTRE LE COMPTEUR GENERAL DU 6 RUE BUJAUD
ET LA BOUCHE A CLÉ APPARTENANT A LA VILLE

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 12/10/24 a 10H59 Mme A. HEBERT

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	50	28,38		28,38
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 07/10	50	65,16		130,32
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	40,15		40,15
TOTAL H.T.					198,85
T.V.A. a 20,00%					39,77
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>238,62</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN